

Mécénat 40 000 € pour l'association Cap au large

L'association "Cap au Large", avenue Vauban, avait ouvert grand ses portes ce mercredi pour recevoir des hôtes de marque de la caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon venus lui remettre un chèque de 40 000 € au titre d'une subvention de "Projet d'économie locale et sociale".

MM. Bernard Benitez, président de Cap au Large et Vincent Bourdin, directeur, ont commencé par une visite en règle des lieux et moyens matériels, lesquels sont surtout composés de deux voiliers à quai à Frontignan (le "Val d'Orb" et le "Ali Baba") et du bateau, le "Laisse Dire", à la base Tabarly de Sète mais en passe de chercher asile à partir de septembre prochain.

C'est que cette association, qui a fêté le 10 juin, ses dix ans d'existence, a commencé petitement puis a évolué avec des permanents et des aides qui lui ont permis de développer la ligne qui la caractérise désormais : faire que la voile soit accessible à tous, y compris les handicapés et les jeunes en difficultés. D'où le fait que le "Laisse Dire" est équipé pour recevoir des handicapés en fauteuil, avec "Joystick",



Un chèque qui a fait le bonheur des responsables.

quille relevable, centrale de navigation... et qu'il nourrit de grandes ambitions pour 2007 (un voyage de 3 mois vers l'Afrique) et 2008 (six mois dans l'Atlantique). Mais cette croissance en activité aussi spécialisée a un coût et elle ne peut se faire qu'avec des aides. D'où ce dossier réalisé pour un "PELS", sélectionné et accepté par la Caisse d'Épargne, qui est venue mercredi remettre ce chèque au titre de l'année 2005, chèque qui fait bien sûr le bonheur des responsables de l'association, "porteurs de valeurs et

d'espoirs", comme l'a mentionné M. Amouroux, responsable du mécénat de la Caisse d'Épargne, laquelle s'est permise en 2005 de reverser quelque deux millions d'euros d'aides grâce, a-t-il été précisé, aux parts sociales achetées par les clients.

La mairie de Frontignan, par la voix de M. Combes a aussi souhaité bon vent à Cap au Large et M. Anton, directeur du groupe Bassin de Thau a qualifié cette rencontre avec une telle association comme étant « hors du commun ». ●